

## MEDINA

### Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne : une interface recherche-gestion pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision

#### Coordinateur

John Thompson, CEFE, CNRS, john.thompson@cefe.cnrs.fr

#### Tiers-veilleur

Audrey Coreau, écologue, Centre Alexandre-Koyré

#### Partenaires

- UMR 5175 Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE)
- Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)



#### Présentation du projet

Les sciences de la conservation tentent aujourd'hui d'apporter un éclairage scientifique sur la complexité des mécanismes qui pilotent la dynamique des systèmes écologiques. Cette

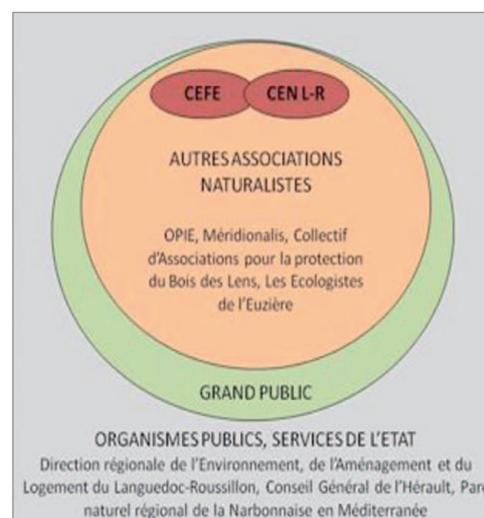
acquisition de connaissances sur la compréhension de mécanismes s'accompagne d'une diversification des programmes de gestion de la biodiversité dans les espaces protégés et au-delà de leurs périmètres. De surcroît, de nombreuses lois et directives portant sur la conservation de la biodiversité sont exigeantes en termes d'obligation de résultats pour les gestionnaires et posent des questions fondamentales au monde de la recherche.

Dans ce projet nous proposons de mettre en œuvre un partenariat entre un laboratoire de recherche en écologie et une association de gestionnaires d'espaces naturels. L'objectif principal concerne l'élaboration d'une plateforme d'expertise conjointe (science – gestion) pour approfondir l'étude de l'état de conservation d'espèces (amphibiens et espèces végétales protégées) et d'habitats très vulnérables aux activités humaines et cibler les zones prioritaires pour l'élaboration de deux politiques de conservation phares : la Trame verte et bleue et la Stratégie nationale de création d'aires protégées.

#### Le partenariat

L'équipe du CEFE pilote des recherches sur les processus écologiques qui sous-tendent la dynamique de la biodiversité en relation avec les stratégies et actions publiques et les outils de conservation.

Le CEN L-R est une association (loi 1901) dont l'action se situe à l'interface entre administrations, collectivités, chercheurs et gestionnaires. Sa mission statutaire est de connaître, protéger, gérer et valoriser la biodiversité autour du partage et de l'intégration des connaissances, de la recherche d'accords de gestion pérennes, et de l'initiation de nouvelles formes d'engagements.



---

## MEDINA • Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne : une interface recherche-gestion pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision

---



Pour élaborer un plan de redéploiement pastoral au sein d'un site Natura 2000 emblématique en région, différentes expertises sont confrontées dans l'objectif d'intégrer l'ensemble des enjeux de biodiversité, de gestion forestière, d'économie rurale et de risque incendie. Cette articulation est nécessaire à la réussite du plan pastoral.

### Les enjeux portés par le projet

Pour répondre aux questions concrètes concernant la perte de la biodiversité posées par les acteurs de l'aménagement du territoire, il est nécessaire d'adopter une vision dans laquelle l'acquisition des connaissances, la compréhension des mécanismes et la gestion de la biodiversité se développent de manière interactive. Le défi ici est de développer une recherche impliquée pour faire vivre une interface recherche-gestion au service du processus de décision.

### Principaux résultats

L'articulation de divers enjeux environnementaux et sociaux avec ceux concernant la conservation de la biodiversité a été traités sur deux thèmes :

- la mise en œuvre de protocoles de suivi, de renforcement et de gestion des populations d'espèces vulnérables (synergies entre acteurs et mise en œuvre d'une enquête participative) ;
- l'élaboration d'un diagnostic territorial intégrant

différents enjeux (biodiversité, gestion forestière, économie locale, risque d'incendies) pour un plan de redéploiement pastoral au sein d'un site Natura 2000 emblématique en région.

Ici, l'intégration du milieu associatif aux côtés des scientifiques nous a permis de franchir un cap dans la coordination des interactions entre chercheurs et gestionnaires avec l'ensemble des différents acteurs impliqués dans les projets de territoire en région.

Dans un deuxième type d'espace public, l'arène des politiques publiques, notre interface recherche – gestion a été en contact direct avec les agents de l'État et des collectivités territoriales, notre partenariat s'est impliqué dans la création de protocoles, de méthodologies et d'outils d'aide à la décision. Un des défis ici était de faire en sorte que les deux partenaires s'expriment conjointement dans les différentes phases de concertation. Ce défi n'a pu être relevé que partiellement par une expertise collective autour de l'identification, d'une part, de la contribution des pratiques agricoles aux continuités écologiques et, d'autre part, des territoires à enjeux pour la déclinaison régionale de la stratégie nationale de création d'aires protégées.

### Valorisation

La valorisation conjointe de nos travaux a été faite par les publications<sup>1</sup>, rapports<sup>2</sup> et présentations en groupes de travail, par la présentation du partenariat auprès de l'ensemble des gestionnaires et des acteurs de la conservation de la biodiversité en France<sup>3</sup> et par la mise en place d'une enquête participative<sup>4</sup>.

### Perspectives

Nos travaux de partenariat ouvrent deux grandes lignes de perspectives, d'une part, l'élaboration conjointe de protocoles de suivies et d'évaluation pour les plans de gestion et de compensation écologique à l'échelle des territoires, et, d'autre part, avec la création imminente

---

1. Gauthier, P. & Thompson, J.D. (2013). *C'est possible : suivre une population sans pouvoir identifier les individus*. Espaces Naturels, 41, 27.

2. CEFE et CEN-LR (2013). *Un protocole pour évaluer l'état de conservation des habitats prioritaires des domaines départementaux et suivre leur évolution*. Conseil général de l'Hérault.

CEFE, CEN-LR, OPIE, MERDIONALIS (2013). *L'identification des continuités écologiques associées aux pratiques agricoles en Languedoc-Roussillon*. Note méthodologique pour le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

3. Thompson, J.D. & Houssard, C. (2012) Programme REPERE : construire l'expertise en donnant de la voix au milieu associatif. Espaces Naturels, 39, 8.

4. Bernard, P. (2013) *Une enquête participative vise la conservation des amphibiens chanteurs*. Espaces Naturels, 43, 10.

Le CEN L-R avec la collaboration du CEFE a conçu et mis en ligne un site Internet dédié à l'action : <http://www.allo-grenouille.fr>.

---

## Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne : une interface recherche-gestion • MEDINA pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision

---



Pour la transplantation future d'une autre espèce végétale protégée notre partenariat a participé au choix des sites à acquérir dans le cadre des mesures compensatoires avec l'ensemble des acteurs concernés (bureaux d'études, services de l'état, SAFER et maître d'ouvrage).

d'une Agence française de la biodiversité, la valorisation de l'interface et des synergies entre recherche et gestion à l'échelle régionale et nationale.

### Les apports du projet à la thématique

Un des objectifs principaux de notre interface recherche – gestion a été de créer une synergie entre acteurs autour des enjeux de biodiversité et, tout en les articulant avec les différents enjeux qui peuvent être présents sur un même territoire, faciliter leur appropriation. Dans ce contexte on constate le succès de l'action conduite sur (i) les amphibiens et l'enquête participative « Allo'Grenouille », (ii), les protocoles de suivi, renforcement et gestion d'espèces protégées où la synergie des acteurs est présentée au grand public comme un atout principal pour la conservation de la biodiversité, et (iii) des plans de gestion pastoral où l'expertise a été partagée avec un bon équilibre des légitimités, facilitant ainsi le dialogue et l'avancement de projet. Sur ces projets, la synergie entre acteurs a facilité les actions efficaces en faveur de la biodiversité.

La publication et la présentation en groupe de travail (DREAL, Bureau d'études...) de nos protocoles de suivi a permis de porter à la connaissance une méthode simple, standard et efficace pour évaluer l'efficacité des mesures d'évitement – réduction – compensation. Nos travaux sur les priorités du plan d'action départemental pour la biodiversité élaboré par le Conseil général et la création d'une expertise collective pour le développement de nouveaux indicateurs pour identifier les continuités écologiques à l'échelle régionale,

ont permis de donner aux collectivités les informations dont elles ont besoin pour contribuer à l'aménagement du territoire.

En mobilisant des connaissances complémentaires, le développement du partenariat entre le CEFE et le CEN L-R a été alors un moyen d'agir plus efficacement en faveur de la protection de la biodiversité.

### Les apports du projet pour le programme REPERE

Le partenariat entre le CEFE et le CEN L-R a été amené à fonctionner différemment au cours des deux ans du programme. La typologie proposée dans le cadre de l'animation de l'appel à projets REPERE<sup>5</sup> est utile pour dessiner les contours de ces changements. Au départ, l'appartenance du partenariat au profil type 2 s'illustre dans le fait que les partenaires n'ont pas participé de manière symétrique à la phase de problématisation, dans la répartition des tâches et dans les travaux des différents thèmes de MEDINA. Au départ, les tâches étaient bien réparties avec un responsable désigné dans chaque structure. En fonction des projets et en fonction du moment du projet, l'implication majoritaire était soit au CEFE ou au CEN L-R. selon les connaissances, les compétences et des ressources propres qu'il s'agit de savoir mobiliser et valoriser conjointement. Ensuite, chaque partenaire est devenue plus réactif et plus à même de collaborer. Une relation de confiance semble s'être approfondie. Au bout de deux ans, il nous semble néanmoins difficile de classer de manière univoque notre partenariat selon les trois profils-types. Tout en s'inscrivant dans une démarche visant une meilleure interaction entre chercheurs et associations, notre programme s'est aussi organisé autour d'un profil type 3 « un processus d'apprentissage collectif en vue d'une problématisation commune ». Notre objectif d'influencer la décision à deux, et la conviction que l'action conjointe de deux partenaires de mondes différents apporte une plus-value dans l'expertise collective, montre que notre programme vise en quelque sorte à former une « coalition de cause » afin d'influencer l'élaboration d'une nouvelle politique de conservation de la biodiversité.

---

5. Pour plus de détail : <http://www.programme-repere.fr/production-repere/note-de-veille/>

### **Les apports du projet pour le porteur du projet**

Nous avons compris dans MEDINA l'importance de faire participer les associations à la formulation des questions de recherche dès la conception des projets. De nouveaux projets en cours d'élaboration se font actuellement dans ce sens.

Il est aussi devenu clair que nous devons élargir le projet à un second cercle de partenariat et rendre le partenariat existant plus visible qu'il ne l'est actuellement à travers différentes actions (logo, description des objectifs du partenariat aux nouveaux partenaires, place de chacun des partenaires dans l'action, mise en évidence de la plus-value). Des projets en cours vont dans ce sens.

### **Les apports du projet pour les partenaires associatifs du projet**

Le programme MEDINA a clairement permis d'amplifier et de diversifier les réflexions au sein du CEN-LR, enrichissant ses méthodes et ses protocoles. La participation du CEN-LR à ce programme a permis de démontrer la plus-value de l'expertise conjointe recherche - gestion pour la conservation de la biodiversité. La pratique de la coopération avec la recherche pour la mise en œuvre d'actions de conservation en est facilitée aujourd'hui et est instituée dans la pratique courante. Les actions sont plus efficaces.

Le programme avec le tiers veilleur, a été aussi révélateur de tensions et de rapports de force avec les pouvoirs publics qui visent à ne pas reconnaître les initiatives et l'expertise du monde associatif et de la société civile. Cette mise en lumière de difficultés est très importante pour les instances de gouvernance du CEN pour orienter l'action et la stratégie du CEN en connaissance de cause.

### **Les apports du projet pour l'organisme de rattachement**

Compte tenu du fait que les institutions publiques ont tendance à repositionner la recherche au détriment de la connaissance et l'expertise naturaliste sans en mesurer les limites, il y a sans doute intérêt pour la recherche à prendre conscience de la nécessité de repositionner les savoir-faire pratiques et empiriques pour les légitimer. Dans un contexte où les positionnements stratégiques des partenaires évoluent (bien que le partenariat existe depuis longtemps), le positionnement de la recherche vis-à-vis des partenaires du monde associatif nécessite d'être explicité clairement. Il y a certainement un effort à faire sur la connaissance mutuelle des références, des cultures et des stratégies. En quelque sorte, il convient de revenir à des aspects fondamentaux pour mieux collaborer, avant d'entrer dans l'action.

### **Les apports du projet pour le tiers-veilleur**

Le programme MEDINA a fourni l'occasion de mener une analyse stratégique d'un partenariat entre scientifiques et gestionnaires dans un contexte de politiques publiques en plein évolution suite aux recommandations et aux lois issus du Grenelle de l'Environnement. Dans MEDINA le tiers-veilleur a participé de manière active à l'animation de la réflexion collective par des entretiens des membres du partenariat et un échantillon représentatif de la diversité d'acteurs touchée par le programme. Ce fut ainsi l'occasion de poser de nombreuses questions concernant la plus-value d'un tel partenariat, la nature des partenaires extérieurs qui sont associés au programme, les difficultés d'une telle démarche et l'analyse de ce que peut être une action efficace pour la conservation de la biodiversité.